

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-906/SG/IAM nommant le brigadier-chef Daniel Sauvayre chef du service Administratif et comptable billeteur de la Garde Territoriale.

n° 74-906/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

28 mai 1974

Numéro JO

n° 11 du 10/06/1974

Date du numéro

10 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1er juin 1974, le brigadier-chef Daniel Sauvayre gradé instructeur à la portion Centrale assurera cumulativement avec ses fonctions celles de chef du service Administratif et comptable-billeteur de la Garde Territoriale en remplacement du brigadier-chef Noët Rochet titulaire d'un congé administratif.